

LA LIBERTÉ

JOURNAL DE LYON.

BUREAUX
 Chez M. GUILBERT, libr., r. Puits-Gaillot, 5.
 Chez Mme PHILIPPE née BAUDIER, rue Saint-Dominique, 11.
 Chez M. BAJAT, imprimeur, à la Guillotière.
 A PARIS, chez M. Lejollivet, rue Notre-Dame-des-Victoires.

ABONNEMENT

	Un an.	Six mois.	Trois mois.
Lyon	24 fr.	13 fr.	7 fr.
Hors la ville de Lyon	30	16	9

10 centimes le numéro.

Les lettres relatives à la rédaction doivent être adressées à M. le directeur de la Liberté, rue de la Liberté, 4. — Affranchir.

SOMMAIRE.

Les pamphlétaires. — Travaux des comités: De la constitution, taxe des lettres, créances hypothécaires. — Une lettre de M. Thiers. — La Martinique est menacée. — Nouvelles d'Italie. — Presse lyonnaise. — Assemblée Nationale: Fin de la séance du 17. — Nouvelles de Paris (Correspondance particulière.) — Extérieur: Nouvelles d'Allemagne et d'Angleterre. — Nouvelles locales. — Bourse de Lyon. — Condition des soies.

Lyon, 20 juin.

Les Pamphlétaires.

I.

Aux époques de grandeur morale, de gloire politique, le ridicule trouve peu de place, ou du moins il ne s'exerce que sur le côté éternellement fécond des vices de la nature humaine. Alors le pouvoir, symbole inviolable du progrès, est respecté de tous; le génie est une religion, la philosophie un sacerdoce. L'homme, se sentant vivre, ne s'attache plus qu'à la culture de sa pensée; hôte tranquille du monde qu'il doit quitter demain, par delà la limite de ses jours, il contemple plutôt l'horizon serein d'un avenir immortel que l'abîme où se cache l'écueil de ses jouissances. Sa vie si étroite, quand il la resserre dans le cercle de ses desirs aveugles débordé le temps et enveloppe l'humanité tout entière; pour lui la société est plutôt l'écho multiple du concert de ses facultés, que la reproduction importune d'instincts qu'il ose à peine s'avouer. Ce sont les époques des grands penseurs, des poètes dont toute la vie est un cantique, des héros dont l'histoire n'est que le bulletin d'une victoire continue, et non elles de la satire impitoyable dont le niveau se promène partout, du doute ricaner échappant aux labeurs de la pensée par l'indolente facilité de la raillerie.

Quand l'âme épuisée de douleurs est devenue trop faible contre les secousses du désespoir, elle embrasse avec frénésie l'ironie amère, ce suicide de l'intelligence.

Quand un peuple a monté à toutes les gloires, quand il poursuit l'idée de liberté, non plus comme un bien, mais comme une halte dans sa décadence, on ne voit plus naître chez lui des philosophes et des hommes d'Etat. Il couronne les pamphlétaires et jette son dernier sou aux bateleurs de la pensée. Le poids d'une idée est trop lourd; la lente construction d'une demeure stable et à l'abri des intempéries du mal, dépasse sa force et sa patience; il console sa faim par d'ignobles spectacles; la tragédie des événements l'effraie; il lui faut les jeux de mots qui tuent, la caricature, ce levier puissant d'une société qui n'a d'autre Dieu que la matière.

L'Allemagne, en se décomposant, a laissé Faust; la France a tracé le portrait de Robert Macaire. Le monde fantastique, habité par des ombres évoquées du doute orgueilleux de l'esprit; le monde des laideurs physiques et morales, idéal éclos de la frénésie des sens, voilà les deux extré-

mes de deux sociétés qui tendent à s'unir au sein des mêmes catastrophes et de la même rénovation.

II.

Nos murs se couvrent de hideuses contrefaçons de l'humanité, de plates allégories dont les auteurs sont plus à plaindre et à mépriser que les personnages. Hier, on traitait aux gémonies de l'art dégénéré la face d'un roi chargé de toutes les hontes d'un demi-siècle; aujourd'hui c'est au tour des hommes qui, à force de génie et de courage, ont su tenir Marat et Robespierre fermés dans leur cercueil. Lamartine aussi est venu avec sa gloire sans tache, avec le sacrifice des derniers jours si précieux au poète pour recueillir en face de l'éternité toutes les harmonies de son âme, comparaître devant le tribunal des histrions qui profanent à la fois le crayon de l'artiste et la plume de l'écrivain.

A cette heure solennelle, il eût été du devoir de tous de réfléchir sur l'avenir voilé par tant de nuages; d'interroger les difficultés du présent, de savoir qu'une révolution, arrivée à l'improviste sur la scène du monde, ne peut être apprivoisée en un jour; de faciliter à nos mandataires, aux dépositaires du pouvoir, l'étude et la solution de problèmes sociaux. — Au lieu de cela, chacun, après avoir calmé ses égoïstes terreurs, a demandé aux hommes faibles, comme on l'est toujours devant une secousse subite, l'aumône du repos; on voulait pousser leur génie ou leur volonté jusqu'au miracle; on exigeait d'eux toute la force de la providence. Qui n'aurait pas succombé à l'éuvre?

Ils ont succombé à moitié, le flot les a emportés presque jusqu'au naufrage et, pendant que la France se retirait d'eux, on les accusait de trahir toutes nos espérances. Alors on s'est mis à rire de plus belle devant cette ruine nouvelle; on a accueilli par des sifflets les tâtonnements inévitables dans un moment où rien n'est debout, où la société demande à être replacée à sa source. Si nous n'avons pas de gouvernements, avons-nous un peuple? Les rois reparaissent, les empereurs demandent, pour renaitre, le souffle de la démagogie; le Père Duchêne déchire son suaire sanglant, et parade devant nous avec les sarcasmes de l'estaminet. Impuissant à atteindre l'idée, il a dit aux vers destructeurs: Vous êtes mes frères et mes sœurs.

III.

Il y en a qui appellent cela l'esprit français. Le Français, disent-ils, doit chanter et rire. Oui, quand le rire et la chanson sont le repos de sa gloire, les distractions de sa pensée. Mais, à l'heure où l'espace et le temps semblent lui manquer, il faut qu'il travaille et se recueille.

Ensuite, les esprits chagrins qui guettent, avec une satisfaction qu'ils ne savent pas assez dissimuler, les chûtes d'une République enveloppée des lisières tissées par leurs maîtres, s'étonneront de nous voir encore républicains? Eh!

Il entra dans tous les détails d'un rôle; mais s'il revenait aujourd'hui, il ne reconnaîtrait plus ses pièces dans la bouche de ceux qui les représentent.

Tous ces beaux ouvrages ne seront jamais aussi bien joués qu'ils le furent alors au Palais-Royal. Segrain, qui les avait vus, disait qu'il n'était rien d'accompli comme cette troupe d'acteurs formée de la main de Molière, dont il était l'âme, et qui ne saurait plus avoir de pareille.

Le personnage excellent du vieux Chrysale, dans les *Femmes savantes*, était rempli par Molière. Un soir, c'était peut-être à la suite de la conversation avec Boileau, et sans doute les querelles d'Armande Béjart avaient augmenté la sensibilité du grand comédien, il eut en scène un de ces rares mouvements qu'on garde au théâtre comme des traditions éternelles. Au dénouement de la pièce, lorsque Trissotin a battu en retraite et que Clitandre épouse Henriette, le vieux père s'écrie:

Je vous le disais bien que vous l'épouseriez.

Et dans l'excès de sa joie, il veut embrasser quelqu'un; mais les deux amants sont occupés à parler ensemble de leur bonheur. De l'autre côté est la cohorte des femmes acariâtres. C'est vers elle que Chrysale se tourne avec effusion; il passe en revue, d'un coup-d'œil, cette famille qui le tourmente depuis trente ans, qui fait de son logis un enfer, et qui a failli tout-à-l'heure jeter dans un abîme son Henriette chérie. Ne sachant plus à qui témoigner son plaisir, le pauvre bonhomme saute au cou de sa servante Martine, et l'embrasse de tout son cœur. On sent ce qu'un tel trait de génie renferme de tristesse et de profondeur; ce sont là de ces inspirations qui ravissent la pensée, et pendant bien des

que serions-nous?

Est-ce un crime de ne demander qu'à la vérité le remède à tant de maux et à tant de laideurs? Nous ne donnerons jamais rendez-vous à la mort sur le chemin de l'avenir. Nous chercherons la démocratie à travers toutes les petites des hommes, à travers tous les débris de ce qui honore et élève l'humanité. Par elle seule l'homme grandira et deviendra ce qu'il doit être. Nous voulons chasser devant nous toutes les ombres, tous les fantômes, tous les comédiens. En jetant un coup d'œil attristé sur tout ce qui se passe, nous voulons pénétrer jusqu'au fond de la plaie, afin de concevoir toute la possibilité de la guérison. Sondez l'erreur jusqu'à sa dernière limite, vous trouverez la vérité; franchisez toutes les barrières du fini, vous trouverez Dieu. D***.

La commission de constitution, après une séance de six heures, de une heure à sept heures, a terminé le 17 juin son travail. Le nombre des articles s'élève à 139. Le projet va être imprimé, et il sera distribué lundi dans tous les bureaux de la chambre. Le rapport sera définitivement arrêté pendant les quelques jours que durera l'examen préalable des bureaux.

Le comité des finances, après avoir entendu MM. Thiers, Louvet, David et Lacroix, conclut à une forte majorité au rejet du projet de décret sur les créances hypothécaires.

Cette décision a dû être communiquée cet après-midi au sous-comité de législation chargé d'examiner aussi le projet.

La sous-commission nommée pour l'examen du projet de décret sur la poste a entendu MM. Etienne Arago, directeur, et Piron, sous-directeur des postes. Il n'y a pas eu d'opposition sérieuse à l'adoption de la taxe unique.

Voici une lettre fort curieuse que M. Thiers a écrite à M. M. de M..., ancien député, sur la question de la liberté d'enseignement et les salaires du clergé. Cette lettre est fort remarquable en ce qu'elle émet des opinions qui diffèrent essentiellement de celles que M. Thiers est censé professer depuis longtemps.

Paris, le 2 mai 1848.

Mon cher M....,

Voici mon avis sur vos questions fort imposantes du moment présent.

Vous connaissez l'entêtement ordinaire de mes opinions politiques, sociales, économiques; vous savez mon peu de goût pour la députation; vous êtes donc bien convaincu que je ne ferais pas le sacrifice d'une seule de mes façons de penser à la multitude électorale. Mais je suis quelquefois dépité en voyant les sottes opinions que me prêtent plusieurs de vos amis à l'égard du clergé; il me semble qu'après avoir lu ce que j'ai écrit sur le concordat, ils devraient être un peu plus éclairés sur mes sentiments vrais.

siècles les larmes viendront aux yeux du spectateur à cause des chagrins qu'Armande Béjart donnait à son mari. Mlle de Brie connu à ces signes, et à d'autres plus certains encore, que les choses n'allaient pas bien dans la maison de Molière. Elle eut la douleur de le voir perdre bien vite le reste de sa santé. Une toux fatigante achevait de l'épuiser, et sa constitution se ruinait évidemment. C'était un crève-cœur mortel pour cette excellente femme que de regarder ainsi s'éteindre celui qu'elle aimait, sans pouvoir lui être d'aucun secours.

Grimarest raconte que, le jour même de sa mort, Molière eut une sorte de pressentiment, et qu'il parla ainsi à sa femme et à Baron:

« Tant que ma vie, leur dit-il, a été mêlée également de douleur et de plaisir, je me suis estimé heureux; mais aujourd'hui que je suis accablé de peines sans pouvoir compter sur aucuns moments de satisfaction et de douceur, je vois bien qu'il me faut quitter la partie. Je ne puis plus tenir contre les déplaisirs qui ne me donnent pas un instant de relâche, et je sens que je finis. »

« La Molière et Baron, ajoute Grimarest, furent vivement touchés de ce discours, auquel ils ne s'attendaient pas, quelque incommode qu'il fût, et ils le conjurèrent en pleurant de ne point jouer ce jour-là. »

C'était le 17 février 1673, au moment de la quatrième représentation du *Malade imaginaire*. On sait l'événement tragique qui termina le spectacle. Un vaisseau se brisa dans la poitrine de Molière, comme il prononçait le *juro* dans la cérémonie. On le porta chez lui, où Baron seul l'accompagna. Une crise plus forte suivit la première; Molière com-

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

du 20 Juin 1848.

MADemoiselle DE BRIE.

Suite. — Voir les numéros des 15, 16, 17, 18 et 19 juin.)

Quoi qu'en aient dit plusieurs personnes du temps, Molière était un acteur de génie. On ne s'accoutuma pas tout de suite à son jeu, à cause d'un certain phébus qui existait alors dans la diction du théâtre. Il était difficile, quand la psalmodie était en vogue à l'hôtel de Bourgogne, que le langage naturel et vrai fût applaudi au Palais-Royal, et par le même public. Molière a été de ceux qui *récitaient comme l'on parle*; aussi lui a-t-on reproché de manquer souvent de chaleur, selon le sens que le mauvais goût attachait à ce mot. Il n'était parfaitement bon, disait-on, que dans la farce et les rôles de *comique outre*. Nous pensons plutôt qu'il a été encore meilleur dans les rôles plus sérieux, mais qu'il avait un jeu trop fin pour les oreilles qui l'écoutaient. Une certaine difficulté à prendre haleine qui lui venait de la faiblesse de sa poitrine, et un tic de gorge assez commun parmi les acteurs, étaient les seuls défauts de son débit; mais, dit Grimarest, on s'y accoutumait aisément, et, pour peu que l'on fit attention à la délicatesse avec laquelle il entraînait dans un caractère et exprimait un sentiment, il fallait convenir qu'il entendait admirablement l'art de la déclamation. Il ne disait point au hasard, comme ceux qui, dénués des principes, ne sont pas assurés dans leur jeu.

En tout cas, la révolution du 24 Février aurait changé beaucoup de choses à ce sujet, et ne permettrait pas un doute, si on en avait un seul. J'ai toujours cru qu'il fallait une religion positive, un culte, un clergé, et qu'en ce genre ce qu'il y avait de plus ancien était ce qu'il y avait de meilleur, comme c'était ce qu'il y avait de plus respectable. Aujourd'hui que toutes les idées sociales sont perverses, et qu'on va nous donner dans chaque village un instituteur qui sera un phalanstérien, je regarde le curé comme une indispensable rectification des idées du peuple : il lui enseignera au moins, au nom du Christ, que la douleur est nécessaire dans tous les états, qu'elle est la condition de la vie, et que, quand les pauvres ont la fièvre, ce ne sont pas les riches qui la leur envoient.

Sans salaire, il n'y a pas de clergé. Beaucoup de catholiques se trompent à cet égard et s'imaginent qu'en renonçant au salaire ils seront affranchis de l'Etat : ils ne seront affranchis que de la peine de toucher leur argent ; mais voilà tout. Le joug sera de fer pour eux comme pour nous tous, et ils mourront de besoin dans leur servitude aggravée.

Qu'on soit bien convaincu que, dans les neuf dixièmes de la France, on laisserait mourir de faim les prêtres. En Vendée peut-être on les nourrirait ; de grands propriétaires même pourraient former une caisse où il y aura quelques millions (ce dont je doute), et Dieu sait ce qu'on fera de ces millions !!! Je ne cesse, mon cher M..., de vous le dire depuis deux mois ; Avec ce système, nous ferions retrograder la France jusqu'à l'Irlande.

Quant à la liberté d'enseignement, je suis changé ! Je le suis, non par une révolution dans mes convictions, mais par une révolution dans l'état social. Quand l'université représentait la bonne et sage bourgeoisie française, enseignait nos enfants suivant les méthodes de Rollin, donnait la préférence aux saines et vieilles études classiques sur les études physiques et toutes matérielles de prôneurs de l'enseignement professionnel ; oh ! alors, je lui voulais sacrifier les libertés de l'enseignement. Aujourd'hui je ne suis plus là, et pourquoi ? Parce que rien n'est où il était. L'université, tombant aux mains des phalanstériens, prétend enseigner à nos enfants un peu de mathématiques, de physique, de sciences naturelles et beaucoup de démagogie, je ne vois de salut, s'il y en a, que dans la liberté d'enseignement. Je ne dis pas qu'elle doive être absolue et sans aucune garantie pour l'autorité publique ; car enfin, s'il y avait un enseignement Carnot et au delà un enseignement Blanqui, je voudrais bien pouvoir empêcher au moins le dernier ! Mais, en tout cas, je répète que l'enseignement du clergé, que je n'aimais point pour beaucoup de raisons, me semble maintenant meilleur que celui qui nous est préparé.

Telle est ma façon de penser sur tout cela. Je suis tout ce que j'étais ; mais je ne porte mes haines et ma chaleur de résistance que là où est aujourd'hui l'ennemi. Cet ennemi, c'est la démagogie ; et je ne lui livrerai pas le dernier débris de l'ordre social, c'est-à-dire l'établissement catholique.

S'il fallait livrer ceci à l'impression, je le raisonnerais plus fortement et avec plus de convenance de langage ; mais on peut le communiquer à ses amis, sans indiscretion ; je n'en désavouerai rien que l'impression ; car j'aime à mieux faire ma toilette pour paraître en public.

Signé : THIERS.

On a annoncé, dans les couloirs de l'Assemblée, qu'un représentant venait de recevoir de la Martinique une lettre faisant pressentir les plus grands malheurs. Cette nouvelle devait devenir l'objet d'une interpellation que la longue digression de M. Pierre Leroux a forcé de remettre à la prochaine séance.

Italie.

Milan, le 15 juin.

Vicence a capitulé le 11 ; cette triste nouvelle a été apportée à Milan par un courrier extraordinaire, porteur d'un rapport du capitaine d'état-major Carandini.

La ville a été investie par un corps de 30,000 Autrichiens, et ce n'est qu'après un feu de quinze heures de 60 pièces de canon, qu'elle a demandé à capituler.

La garnison est sortie avec les honneurs de la guerre ; elle a promis de s'abstenir de se présenter sur le champ de ba-

taille pendant trois mois. Tous ceux qui ont voulu accompagner la retraite des troupes pontificales, ont pu le faire en liberté. Nous avons eu 500 hommes tués ou blessés.

Milan, le 15 juin.

Le bulletin officiel annonce que l'armée autrichienne n'est pas encore en mesure d'attaquer Vérone ; les divisions piémontaises sont toujours déployées de Goito à Pastrengo, elles occupent également les hauteurs de Rivoli de la Corona, et le pas de l'Adige à Dolca.

Radetzi est rentré dans Vérone, avec 1,400 hommes.

Dans la nuit du 12 au 13, les Autrichiens ont abandonné les positions du Caffaro, à l'extrémité de nos frontières.

Le 10, sont arrivés à Vérone 43 chariots remplis de blessés autrichiens.

Naples, le 15 juin.

L'état de siège a été levé, mais l'inquiétude et la crainte continuent à régner dans la ville. Il est toujours question du prochain départ du roi.

L'insurrection des Calabres fait des progrès, malgré les troupes qui sont parties pour y aller.

— On nous écrit de Livourne, le 15 juin :

Toutes les marchandises, les effets, l'argenterie, les groupes et les 74 colis d'objets d'art qui se trouvaient à bord du bateau à vapeur anglais l'*Ariel*, dont nous avons annoncé la perte, ont été sauvés. La *Siddon*, frégate anglaise, se trouve sur les lieux pour y essayer si le corps du navire pourra encore être sauvé.

— La *Gazette* fait les réflexions suivantes au sujet de cet échec : La capitulation de Vicence est un grand malheur, mais il n'est pas irréparable.

L'armée du roi Charles-Albert conserve encore ses fortes positions qu'elle ne pouvait abandonner avant d'avoir intercepté à l'ennemi les communications avec le Tyrol. A Vérone se trouve le nerf de la guerre, et c'est dans les campagnes environnantes que sera probablement bientôt décidée la grande question.

Vérone prise, toutes les villes de la Vénétie sont à nous.

La privation du corps d'armée pontificale sera bien un préjudice, mais cette lacune pourra être remplie par nos corps réguliers et volontaires qui se hâtent de se rendre là où se trouve le danger.

Le Gouvernement comprend les devoirs que la situation lui impose, et il saura s'en acquitter.

Ne pas exagérer la confiance dans le succès, et ne pas se laisser abattre par les revers, tel est le conseil de la prudence et la preuve du vrai courage.

— On écrit de Trieste, le 10 juin, que l'escadre napolitaine est toujours avec la nôtre. L'amiral napolitain di Cosa a envoyé une déclaration par écrit à l'amiral sarde, par laquelle il l'assure qu'il prendra part à toutes les opérations de notre escadre. L'escadre sarde a capturé plusieurs navires autrichiens chargés de provisions de bouche. L'épouvante était au comble la nuit dernière à Trieste. Tous les habitants qui pouvaient le faire avaient quitté la ville, le peuple ayant imité les lazaroni de Naples et se livrant au pillage et à l'assassinat. On dit qu'un commencement de bombardement a eu lieu par le fort qui domine Trieste pour réprimer une tentative de révolution.

Une circulaire a été envoyée par les commandants napolitain et vénitien aux consuls européens, par laquelle ils leur donnent copie de la déclaration faite au gouverneur de Trieste du blocus de la rade et du port. Comme il pourrait arriver que, pendant la durée du blocus, les divisions navales italiennes eussent à faire quelques tentatives contre cette place, les consuls sont prévenus de prendre les mesures nécessaires. Dans une circulaire particulière adressée par l'amiral sarde, il fait savoir que quelques coups de canon ont été tirés par les forts dans la nuit du 6, et que quelques projectiles sont tombés sur la frégate *Saint-Michel*. Les équipages voulaient à toute force riposter, et ce n'a été que pour épar-

A peine des attrait naïssants Egalent sa beauté mourante.

Elle se retira au milieu des applaudissements, et acheva paisiblement sa vie dans quelque coin. Pendant la décadence des théâtres, qui arriva sur la fin du XVIII^e siècle, Mlle de Brie racontait à ses amis cent choses curieuses concernant Molière et le beau temps où les arts florissaient ; mais personnes ne les a écrites. Il est concevable, d'après cela, qu'on ignore les circonstances de sa mort. Molière n'étant plus là, comme le soleil, pour la mettre en lumière, l'oubli l'enveloppa de ses ombres.

Quant à Mlle Armande, si elle eut plus d'éclat, ce fut par la triste célébrité que donnent les intrigues et le scandale. Elle ne se contenta pas de son beau nom de veuve, et se remaria plus tard avec un vaurien nommé Guérin, qui lui mangea son argent, lui donna des coups de bâton, et lui rendit avec usure les peines dont elle avait accablé son premier mari.

De ses trois enfants, Molière n'avait conservé qu'une fille que l'on disait extrêmement spirituelle. Cette fille épousa M. de Montalant contre le gré de sa mère, qui voulait la mettre en religion, et mourant sans laisser de descendants, le 25 mai 1725.

PAUL DE MUSSET.

gnier les consuls et les familles des nations amies, qu'il a dû empêcher de faire feu.

Presse lyonnaise.

La nomination d'un représentant du peuple, en remplacement de M. Lortet, occupe le *Courrier de Lyon*. Il croit que a fixé son choix sur le citoyen Raspail, dont le nom est, à son avis, très significatif. Ce journal vient de découvrir que l'Assemblée nationale ne compte pas le moindre maréchal de France parmi ses membres. « Que le département de Rhône, s'écrie-t-il alors, dans un élan patriotique et guerrier, ait l'honneur d'envoyer le premier à la chambre un maréchal de France ! Quant à celui à préférer, l'opinion publique ouvrira et examinera de beaux et brillants états de services pour la patrie : elle décidera. » Telles sont les nobles et sages expressions du *Courrier*. Espérons qu'incessamment il nous fera connaître l'illustre épée dont il juge à propos de nous taire aujourd'hui le nom.

— Le *Peuple Souverain* flagelle vigoureusement l'*Union Nationale*, à l'occasion d'un récent article de ce journal sur le salaire des ouvriers. Dans le courant d'une argumentation, où il s'attache à prouver que le vin ne saurait faire aucun mal aux travailleurs, et que si le paradis en perspective fait contre-poids à la misère, l'enfer fera sans doute aussi contre-poids à la richesse. Le *Peuple Souverain* exécute sur le nom de son adversaire les variantes les plus originales ; tantôt il l'appelle l'*Union Jésuitique*, tantôt la feuille des *porteculottes* ou, si l'on aime mieux, des *retrogrades* de l'ancien régime ; ailleurs, l'ennemi des *sans-culottes*.

L'approche de la Fête-Dieu fait proclamer au même journal la liberté des processions. Toutefois, il prévient les Lyonnais qu'on ne l'y verra pas porter le cierge, ne se sentant aucune vocation pour ce genre d'exercice. — Toujours *farceur* !

— Une simple question à l'*Union Nationale*, car entre les hommes qui se contentent de l'essence républicaine dans les institutions et ceux qui veulent l'application absolue du principe démocratique, il n'y a pas de conciliation possible ; et toute polémique serait sans but comme sans résultat : — L'*Union* demanderait-elle l'appel au pays si l'Assemblée nationale avait réalisé son rêve d'une monarchie héréditaire appuyée sur un pouvoir législatif sorti du suffrage universel ?

— Qu'on nous permette, à propos du *Salut Public*, de compléter aujourd'hui notre revue d'hier. — Aussi bien, son numéro de ce jour n'offre pas un intérêt si puissant que nous ne puissions nous dispenser d'en parler : Une analyse de la séance de l'Assemblée nationale, des bruits de guerre et une colonne entière de commérages sur les trois prétendants, voilà en deux mots ce que nous y avons découvert. Hier donc, le *Salut Public* s'est pris d'un tel fanatisme pour l'*Egalité*, que le *Peuple Souverain* a dû en tressaillir d'aise et le *Courrier de Lyon* verser des larmes d'indignation. C'était dans un petit article sur le scandale journalistique qui se produit au pont Morand, où les uns continuent d'acquiescer le droit de passage, et les autres de s'en affranchir. Notre confrère appelait l'attention de l'autorité sur ce fâcheux état de choses et indiquait même les moyens de le faire cesser. Jusque-là rien de mieux, et nous ne pouvons que nous associer à ses sages conseils. Mais ne s'avise-t-il pas de les accompagner de la réflexion suivante que nous reproduisons textuellement, dans la crainte d'être soupçonné d'en avoir dénaturé le sens ou modifié les expressions.

« Dans toute cette affaire, la population lyonnaise s'est montrée évidemment inférieure à celle de Paris, dans le sentiment de sa dignité et le choix mal entendu des moyens qu'elle a employés : des deux côtés on veut l'abolition extra-légale d'un droit de péage ; mais à Paris on brise le bureau des recettes, on chasse les percepteurs et tous les citoyens passent libres et égaux sur le pont des Arts ; à Lyon, les bureaux subsistent, les employés restent à leur poste (quelle odieuse différence !) ; le citoyen qui n'acquiesce pas le droit consent à passer, comme un voleur, à côté de celui qui paye. »

Que vous semble de cette manière d'établir l'égalité devant le passage et de comprendre les sentiments de dignité de la population ? Que dites-vous de cette infériorité des Lyonnais qui se sont contentés de refuser le paiement sans jeter au Rhône le bureau de péage et chasser les percepteurs... ? Dans les colonnes d'un autre de nos confrères, ces paroles pourraient passer pour l'expression d'un regret, ou même pour une provocation, mais heureusement pour le *Salut Public*, d'une pareille supposition ne saurait l'atteindre. Il a donné trop de gages de son dévouement à la cause de l'ordre, pour qu'on voie là autre chose que l'écart d'une imagination parfois un peu vagabonde.

— La *Gazette de Lyon* prend la défense des Frères de la doctrine chrétienne contre le comité des instituteurs primaires. Quoi de plus naturel ?

— Le *Censeur* redort.

Assemblée nationale.

(Suite et fin de la Séance du 17 juin.)

RÉSUMÉ.

L'Assemblée et les membres du pouvoir exécutif eux-mêmes paraissent prendre un vif plaisir à la lutte du ministre et du célèbre socialiste. Mais il en est des théories sociales comme de tout : pas trop n'en faut. Aussi, lorsque M. Pierre Leroux, reprenant avec plus de complaisance que jamais ses aperçus sur la production et sur la consommation, et ses critiques contre l'état actuel de la propriété dans ses rapports avec le travail, a déclaré que les projets de colonisation conçus par M. le mi-

Il faut qu'elle ait été charmante,
Puisque aujourd'hui malgré les ans,

ministre n'avanceraient en rien la solution de la question agricole, l'Assemblée, impatiente d'arriver à quelque chose de précis, l'a engagé à conclure et à présenter un plan de colonisation tel qu'il le concevait. — A quoi M. Pierre Leroux a répondu qu'il ne répondrait pas, et qu'il attendrait les projets du ministre. M. Pierre Leroux, homme de talent et de conviction, eût mieux fait de s'en tenir à son premier début.

La morale de tout ceci, comme on disait avec raison M. Ducoux, c'est que la véritable philanthropie consiste bien moins à signaler le mal qu'à en chercher et par suite à en indiquer le remède.

La manifestation socialiste s'était produite incidemment

Actes Officiels.

Paris, le 18 juin 1848.

— La commission du pouvoir exécutif sur le rapport du ministre de la marine et des colonies,

Le nombre des lieutenants de vaisseau de 1^{re} classe est porté de 110 à 525, moitié de l'effectif réglementaire.

Arrête : Les lieutenants de vaisseau de 1^{re} classe pourront seuls, à l'avenir, exercer des commandements à la mer. Ils seront appelés au commandement des bâtiments à vapeur de 160 chevaux et au-dessous, ainsi qu'à celui des canonnières-bricks, goëlettes, cutters, et autres bâtiments de flottille.

Le citoyen Jeanron, ancien militaire et capitaine dans la garde nationale de Paris, est nommé capitaine d'infanterie dans la garde républicaine;

— Par arrêté de la commission du pouvoir exécutif, en date du 17 juin 1848 :

Le citoyen Edmond Clauzel, receveur particulier des finances de l'arrondissement de Beziers (Hérault), est nommé receveur-général du département de l'Aude, en remplacement du citoyen de Grolic-Verville, qui a reçu une autre destination ;

(Pyrenées Orientales), en remplacement du citoyen Syriev

nommés membres de la commission de l'abolition de l'esclavage, établie au ministère de la marine, et présidée par le citoyen Victor Schœlcher.

pour ne pas porter comme effets arriérés des effets échus le 15, et dont l'encaissement avait été différé jusqu'au lendemain. Comme le 15 juin était un jour de grande échéance, j'aurais été obligé de porter le 15 au soir un chiffre considérable au compte d'effets à recouvrer, tandis qu'une partie de ces effets ont été payés le lendemain. On n'avait pas eu cette précaution le 31 mai et le relevé qu'on avait publié le lendemain avait augmenté l'inquiétude sur la situation de la Banque.

Encaisse de Paris a augmenté de	5,060,875	36
Encaisse des succursales a augmenté de	3,712,723	"

Les effets arriérés à recouvrer ont augmenté de	1,584,312 »
Les effets en souffrance ont diminué à Paris de	755,194 35
« « « dans les succursales de	241,426 10
Le portefeuille de Paris a diminué de	12,629,832 65
« des succursales «	8,054,616 74
Les avances sur lingots ont augmenté de	883,400 »
Les avances sur effets publics ont diminué de	172,200 »
Les billets en circulation de la Banque ont diminué de	4,646,500 »
Les billets en circulation des succursales ont diminué de	6,662,650 »
Le compte courant du trésor a diminué de	2,145,743 16
Les comptes courants divers ont augmenté de	1,537,062 47
Les comptes courants dans les succursales ont augmenté de	1,037,289 »

en circulation et s'élevant à 100 millions. D'où il résulte que la Banque n'aurait en ce moment que 65 millions d'effets escomptés au commerce de Paris et 48 millions au commerce des départements, soit en tout 113 millions pour la France entière.

Il n'est pas étonnant que l'encaisse augmente et que les billets en circulation diminuent à mesure que le portefeuille se vide. On prétend, d'ailleurs, que la Banque avait fait rentrer dans son portefeuille certains effets qui formaient le solde de la vente des effets publics à l'Empereur de Russie, et que le solde de ces effets est arrivé la semaine dernière à échéance. Pour le moment, l'encaisse générale pour Paris et les départements s'élève à 146 millions pour une circulation de billets de 359 millions.

PAGE, 18 JUN 1948.

place de la Concorde et la terrasse du jardin de

A midi et demi, alors que les groupes étaient formés et que les discussions étaient déjà engagées, tout à coup les orateurs se sont vus abandonnés de leurs mobiles auditoires. A une clameur jetée, tous se précipitaient vers un même point, la grille d'entrée du jardin, gardée par un poste de la garde nationale. En un moment une foule compacte s'appressait devant le corps-de-garde, et les hommes du poste se rangeaient en bataille, devant la porte, l'arme au pied.

Un homme avait longtemps péroré au milieu d'un groupe il avait peint l'anarchie sous les couleurs les plus sombres et quand il avait cru son auditoire suffisamment préparé, avait cru pouvoir terminer sa péroraison par un cri vigoureux de : « Vive Henri VI ! » Mais aussitôt des douzaines de bras s'étaient levés, et l'orateur aurait infailliblement subi un mauvais parti si, se glissant adroitement à travers la foule, il ne se fut rapidement esquivé. D'une seule traite avait franchi l'espace qui le séparait du corps-de-garde, où il fut heureux de trouver un refuge.

— Ce soir, à sept heures et demie, par une pluie battante, deux groupes stationnaient encore, l'un au bas du poristyle du palais de l'Assemblée nationale, l'autre sur la place de la Concorde, non loin de l'Obélisque. Quelques rares parapluies abritaient leurs heureux propriétaires, au grand dommage de leurs voisins qui en recevaient le trop plein. Mais, ni la pluie ni l'heure du dîner n'empêchaient les intrépides auditeurs de prêter toute leur attention à un jeune homme qui exposait le système de la République démocratique sociale. Au plus fort de l'ondée, on les entendait applaudir, battre des mains et lever leurs casquettes en l'air, comme ils eussent pu le faire dans le club le mieux abrité.

— Nous espérions que le parti napoléonien était anéanti par suite de la série de lettres que le prince Louis a écrites à l'Assemblée nationale, et qui s'est terminée par sa démission. Mais le neveu de l'empereur ne paraît pas avoir renoncé à ses espérances, ou du moins on continue à exploiter son nom. Nous ne savons dans quel but. De tous côtés de nouveaux journaux, sans aucune chance de succès, sont lancés dans le public, et la plupart sont même délivrés gratis. Nous avons maintenant le *Napoléonien*, le *Napoléon-Républicain*, la *Constitution journal de la République napoléonienne*, l'*Aigle*, la *Redingote grise*, le *Petit Caporal*. Nous croyons bien que le prince Louis favorise l'établissement de ces

ques-uns de ces journaux ; mais il est certain que la plupart sont publiés en dehors de son influence. On peut remarquer que les noms de Blanqui et de Barbès ne sont plus proférés nulle part. Ils ont été remplacés par celui de Napoléon. C'est évidemment un mot d'ordre donné par les meneurs du parti communiste, qui médite quelque nouvelle tentative à l'ombre du nom de Napoléon. Il serait vivement à désirer que l'Assemblée nationale comprit toute la gravité des circonstances, et qu'elle se hâtât de renforcer le pouvoir qui, par son indécision et son défaut d'initiative dans toutes les classes de la société, a contribué à rendre formidable le nom de Napoléon, sur lequel s'abritent les partis les plus subversifs de l'ordre public.

— Le Gouvernement vient, dit-on, de décider qu'une enquête administrative aurait lieu au sujet des troubles de Guéret. On assure que dans ce but une commission extraordinaire va partir pour ce département.

— On assure que d'après le projet du ministre de la justice que le cautionnement des journaux périodiques à Paris, qui était autrefois de 100,000 f., sera désormais de 20,000 fr. et que les autres cautionnements seront réduits dans la même proportion tant pour les journaux de Paris que pour ceux de la province.

— Le Gouvernement a reçu la nouvelle officielle de l'arrivée à Tunis du *Minos* qui porte notre nouveau consul général, M. Marreschau. On sait que ce bâtiment est offert en présent par la République au bey de Tunis.

rendre la cause de l'Italie. Cet avis se rattache principalement à la formation d'une légion Italienne qui se poursuivait à Paris. Quelques faiseurs de rapprochement remarquaient, hier, que le premier appel fait à Paris pour la formation d'une légion italienne était signé d'un des officiers qui ont pris part avec le prince Louis, à l'affaire de Strasbourg.

— On assure que le remplacement de M. le général Clément Thsmas a été discuté au sein de la commission exécutive. Mais on aurait remis à statuer jusqu'à la prochaine arrivée du général Chapparnier.

--- Il a paru ce matin deux nouveaux petits journaux le *Diogene* et le *Pilori*. Ce dernier porte en tête une vignette représentant le Pilori auquel est attaché la tête de M. Thiers.

— Voici comment le *Représentant du Peuple* rectifie un épisode de la vie du citoyen Pierre-Napoléon Bonaparte, qui avait cité d'après un article du *Dictionnaire de la Conversation* :

vingt-huit sbires se présentèrent au domicile de Pierre-Napoléon, enfoncèrent les portes et l'assaillirent avec des pistolets et des poignards. Il avait déjà reçu deux blessures lorsque, s'armant d'un couteau, il se défendit avec le courage du désespoir. Il fut accablé par le nombre et laissé pour mort. L'un des brigands succomba dans la lutte ; deux autres furent légèrement blessés.

« Ces faits, depuis longtemps connus et appréciés en Italie, bien loin de porter atteinte à la considération dont jouit le représentant actuel de la Corse, ont ajouté, au contraire, à l'estime qu'il s'est acquise par la noblesse de son caractère et l'énergie de ses convictions républicaines. »

quelque 10 ans dernier, lors de la grande manifestation en-
tiste contre l'aristocratie anglaise, le prince Louis Bonapa-
s'est fait inscrire parmi les *spécial constables*. On sait que
Londres, où il n'y a point de garde nationale et fort peu
troupes, les habitants qui craignent les troubles contre l'or-
dre établi se joignent volontairement aux *agents de police*
désignés sous le nom de *constables*. Ils prêtent serment
on leur donne un bâton et un brassard pour qu'ils soient
connus.

C'est dans cet accoutrement d'agent spécial de la po-

anglaise que le prince a parcouru les rues de Londres, donnant le bras à lord Chesterfield.

EXTERIEUR.

Allemagne.

THORN, 15 juin. — La plus grande agitation règne ici. Hier, l'état-major a envoyé l'ordre d'armer et d'approvisionner complètement la forteresse sur-le-champ, jet probablement dans quelques jours nous serons assiégés par les Russes qui ne sont qu'à un mille de nous, à la frontière. L'état-major de Königsberg a accordé à notre état-major un délai de trois jours. (Zertung.)

Vienne, 12 juin. — La noblesse quitte tous les emplois. Elle imite la conduite des légitimistes français après la révolution de 1830. On voit chaque jour plus clairement que l'archiduchesse Sophie est à la tête du parti de la noblesse et des Tschéches. 200 étudiants sont partis pour les provinces afin de préparer les élections. (Gazette de Breslau, 14 juin.)

GRAND DUCHÉ DE POSEN, 11 juin. — Nous apprenons que l'on va préparer en toute hâte, près de Kalisch, un camp pour 100,000 russes. Les troupes sont en marche de la Lithuanie et des provinces limitrophes. Il règne une grande anxiété, et même les esprits les plus modérés craignent une intervention de la Russie.

(Gazette des postes de Francfort, 16 juin.)

SAXE. Leipsick, 14 juin. — Des voyageurs partis de Prague, hier matin à cinq heures, nous communiquent les nouvelles suivantes que nous donnons sans pouvoir les garantir : Le parti Tschéche voulait faire une levée de boucliers. Le lundi de Pentecôte un service religieux fut célébré en plein air. Là, on se promit solennellement la cause Tschéche. A midi, la multitude entra dans la ville et marcha vers l'hôtel du général commandant, probablement pour lui donner un charivari ; mais les grenadiers qui étaient dans la cour sortirent pour disperser la foule, et une lutte s'engagea. Dans les rues il y eut aussi des collisions entre le peuple et les soldats ; des barricades furent élevées. Alors on battit la générale ; le général de Widischgratz accorda un délai pour défaire les barricades, mais le tumulte augmenta, on tira sur les croisées de l'appartement du général. La comtesse de Widischgratz qui était à la fenêtre fut blessée à la tête. Alors le prince fit avancer les canons. Un feu terrible commença et dura depuis cinq heures jusqu'à dix heures du soir. A cinq heures du matin la lutte recommença. La poste qui devait partir hier matin de Prague n'est pas arrivée. Le soulèvement de Prague devait être annoncé au pays par des signaux d'alarme, et le lundi de Pentecôte toutes les montagnes étaient illuminées.

(Gazette univers. allem., 15 juin.)

Angleterre.

LONDRES. — Nous annonçons avec plaisir que M. Olozaga, le célèbre député progressiste, est parvenu à se sauver d'Espagne. Il est arrivé hier à Londres, ayant pris refuge à bord du *Trafalgar*, lorsque ce bâtiment a touché Lisbonne. (Times, 9 juin.)

NOUVELLES LOCALES.

Les 80,000 hommes formant le contingent de la classe de 1847 ayant été appelés à l'activité, le départ de ces jeunes soldats devait avoir lieu du 15 au 20 juin.

Mais, en ce qui concerne le département du Rhône où les opérations préliminaires ont été retardées, un sursis devenait nécessaire : en conséquence le général commandant la 6^e division, sur les observations qui lui ont été soumises, a statué que ce départ ne s'effectuerait que du 1^{er} au 5 juillet prochain.

Le conseil spécial de recrutement se réunira à la préfecture les vendredis 25 et mardi 27 du présent mois de juin, à midi, pour examiner les remplaçants qu'auraient à présenter les jeunes soldats appelés à l'activité. Ces deux séances seront les dernières que tiendra le conseil.

— Nous avons reçu une lettre d'un de nos abonnés qui demande que ces séances du conseil municipal soient rendues publiques.

Aux termes de l'article 29 de la loi du 18 juillet 1857, « ces séances ne peuvent être publiques ; leurs débats ne seront publiés officiellement qu'avec l'approbation de l'autorité supérieure. — Il est voté au scrutin toutes les fois que trois des membres présents le réclament. »

— Une certaine agitation s'est manifestée hier à Givors, à la suite de nominations d'officiers de la garde nationale. Plusieurs candidats appartenant à l'ancienne compagnie des *Voraces*, n'ayant pas réuni la majorité, des discussions auraient eu lieu, et il en résulte, nous assure-t-on, de la part de ces derniers, l'arrestation illégale de plusieurs citoyens, qu'on aurait cependant relâchés quelques instants après.

A l'heure où nous écrivons nous apprenons que la tranquillité est rétablie.

— Plusieurs lettres particulières annoncent le retour à Lyon, vers la fin du mois, de M. D. Laforest.

— Les sous-officiers de la 3^e légion de la garde nationale ont fraternisé hier, dans un grand banquet, avec les sous-officiers du 49^e régiment de ligne et ceux du régiment de dragons.

De chaleureuses protestations d'estime et de sympathie réciproques ont seules interrompu l'ordre admirable qui n'a cessé de présider à cette réunion patriotique. Il serait vivement à désirer que de semblables fêtes se renouvelassent plus souvent.

— Des détonnations d'armes à feu se font entendre chaque soir dans le quartier de Perrache. Malgré l'arrêté municipal qui les interdit, nous avons vu des enfants se livrer à ce dangereux exercice et diriger leurs armes d'une manière imprudente. Il serait urgent que la police intervint afin de protéger la sécurité publique.

— Par arrêté de la commission du pouvoir exécutif, en date du 14 juin 1848, ont été nommés :

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Lyon (Rhône), M. Bryon, substitut près le siège de Saint-Etienne, en remplacement de M. Lablancière, appelé à d'autres fonctions ;

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Saint-Etienne (Loire), M. Morand de Jouffrey, substitut près le siège de Villefranche, en remplacement de M. Bryon, appelé à d'autres fonctions ;

Juge suppléant au tribunal de première instance de Saint-Etienne (Loire), M. Flottard (Eugène), avocat, docteur en droit, en remplacement de M. Bon, appelé à d'autres fonctions.

Juge suppléant au tribunal de première instance de Roanne (Loire), M. Chassain, avocat, en remplacement de M. Guillien, appelé à d'autres fonctions.

— Par arrêté de la commission du pouvoir exécutif, en date du 16 juin 1848, ont été nommés :

Juge de paix du canton de Mézieux, arrondissement de Vienne (Isère), M. Rigoit, greffier du juge de paix du canton de la Verpillière, en remplacement de M. Boissat ;

Suppléants du juge de paix du canton de Bagé-le-Châtel, arrondissement de Bourg (Ain), MM. de Monicault (Léon-Auguste), et Mollaut (Claude-Albin), notaires, en remplacement de MM. Cornaton, démissionnaire, et Bas (place vacante) ;

Suppléant du juge de paix du canton de Feurs, arrondissement de Montbrison (Loire), M. Fontanal (Joseph-Antoine), en remplacement de M. Moreton, appelé à d'autres fonctions.

Lyon, 17 juin 1848, onze heures du soir.

A M. le rédacteur en chef du journal *la Liberté* :

Monsieur le Rédacteur,

Votre n^o de ce soir reproduit un article du *Courrier de Lyon* à mon sujet. Veuillez, je vous prie, publier immédiatement ma réponse qui est déjà insérée dans le *Peuple Souverain* d'aujourd'hui. L'impartialité vous en fait un devoir.

Agrez, Monsieur le Rédacteur, mes saluts fraternels.

Jh LENTILLON.

• Ce soir, dans son n^o 5948, le *Courrier de Lyon* publie la note suivante :

« Nous apprenons, ce matin, que M. Lentillon, maire provisoire de Caluire, a été renvoyé par les habitants de cette commune. »

« Cette détermination a été prise par les habitants, à la suite d'un arrêté d'après lequel les élections devaient avoir

lieu en plein air et par acclamation. »

« Le *Courrier de Lyon* est un imprudent. S'il faisait de la presse un sacerdoce, il serait moins pressé. Je ne donnerai pas d'explications aujourd'hui ; je conseillerai seulement à son rédacteur en chef d'aller aux informations au lieu de servir tout simplement toutes les causes à tant la ligne. »

« Lyon, le 16 juin 1848, onze heures du soir. »

Jh LENTILLON.

DEPARTEMENTS.

On lit dans le *Journal de Toulouse* :

Un arrêté du préfet de la Haute-Garonne interdit à Toulouse les processions jusqu'à nouvel ordre.

— Il paraît certain que M. Cazavant est nommé préfet de la Haute-Garonne.

— On lit dans l'*Impartial* de Boulogne :

Un nombre considérable de curieux se pressaient hier sur le port, vers dix heures du soir ; le bruit avait couru que M. Louis Napoléon, représentant du peuple, devait débarquer ici. M. Louis Napoléon n'a pas paru et les curieux en ont été pour leurs frais d'attente.

— On lit dans le *Progrès* à Arras :

Mgr le cardinal évêque d'Arras se prépare à un voyage en Angleterre qu'il n'a jamais visitée.

Il attend pour l'effectuer le congé qu'il a demandé au ministre des cultes, et que celui-ci lui a accordé. Nous savons que MM. Latour-d'Auvergne et Carnot sont dans les meilleurs termes.

— On lit dans le *Courrier de la Moselle* à Metz :

La garnison de Metz compte aujourd'hui environ 9,000 hommes. Elle a été réduite dans ces derniers temps, par les départs successifs de plusieurs batteries d'artillerie et d'un bataillon d'infanterie ; mais l'arrivée des recrues, dont le départ est fixé du 15 au 20 de ce mois la portera à une dizaine de mille hommes.

— On lit dans le *Courrier du Havre* :

Nous apprenons, ce matin, par le paquebot à vapeur *Amsterdam*, arrivé directement de Copenhague, dans notre port, que 5,000 Suédois avaient débarqué en Fionie ; ils précédaient un corps de 4,000 Norwégiens qui devaient également venir au secours du Danemark.

Il y a près de 130 navires Lubecois, Hambourgeois, Prussiens, actuellement détenus dans le port de Copenhague ; les équipages ont été mis à bord de pontons.

D'une autre part, nous voyons, dans une lettre d'Elseneur, que le consul russe en cette ville a fait savoir à ses nationaux que tous les navires, ayant à bord des marchandises pour compte russe, pourraient librement passer le Sund.

MOULINS, 18 juin 1848. — Des troubles d'une certaine gravité viennent d'avoir lieu à Guéret, au sujet de la perception des 43 c. On parle d'un engagement entre la garde nationale et les émeutiers ; 15 à 20 morts seraient restés sur le champ de bataille, un escadron de nos chasseurs est parti pour Guéret. Un détachement de la garde nationale de Montluçon avec 2 canons s'est porté spontanément sur Guéret à la première nouvelle de cette collision. On nous assure que l'ordre est rétabli et que tous les détachements de notre département ont reçu avis de rentrer dans leurs foyers.

— On lit dans le *Journal de Toulouse* :

« Nous apprenons que M. Joly n'a pas accepté l'ambassade de Suède qui lui avait été offerte. Suivant les amis de M. Joly, celui-ci a refusé ce poste, parce qu'il a vu dans cette nomination l'intention du Gouvernement de l'éloigner de Paris à cause de ses liaisons avec Louis Napoléon. »

MONTAUBAN, 14 juin : 500 hommes du 65^e de ligne sont partis cette nuit pour Miramont (arrondissement de Moissac). On craignait quelques désordres pour demain jour de foire.

Bourse de Lyon du 20 juin 1848.

CHEMINS DE FER. — Rouen, 410 comp. — Lyon, 313 75 comp. 515 liq. cour. — Loire, 212 30 liq. cour. 215 liq. proc.

CONDITION DES SOIES. — Mercredi, 20 juin 1848. — Nombre de ballots entrés à la Condition, 58. — Ouvrées, 34. — Grèges, 4. — Dernier numéro, 685.

L'un des rédacteurs, Directeur, CURNILLON.

La Guillotière, imprim. de BAJAT.

Annonces judiciaires.

Etude de M^e Terme, avoué à Lyon, quai de la Balcine, 16.

VENTE

Par licitation

D'IMMEUBLES,

Situés à la Guillotière, rue de la Madeleine, consistant en BATIMENTS et JARDIN, dépendant de la succession de François Barret père.

Lesdits immeubles, dont la superficie est de 1991 mètres 5 centimètres, sont entièrement clos de murs et propres à recevoir des constructions.

L'adjudication aura lieu en l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon, le samedi, premier juillet 1848, au pardessus de la mise à prix de douze mille francs, ci 12,000 fr.

S'adresser pour les renseignements à M^e TERME, qui a une copie du cahier des charges, et à M^e MITAL, avoué.

Etude de M^e Brun, avoué à Lyon, rue du Bouf, 51.

VENTE

Par la voie de la licitation judiciaire avec concours d'étrangers, par devant le tribunal civil de Lyon, en deux lots, sauf enchère générale sur la totalité, de

DEUX MAISONS,

situées à Lyon, place des Petits-Pères, 10, dépendant de la succession de feu François Tranchat père, qui était mécanicien, demeurant au même lieu.

Adjudication au 21 juillet 1848, à midi.

1^{er} lot. — Il se compose de la maison qui est sur la place des Petits-Pères, n. 10, ayant caves voûtées, rez-de-chaussée, premier et second étages, avec grenier. La mise à prix est de dix-huit mille francs, ci 18,000 fr.

Son revenu annuel est de 3,000 fr., et il est susceptible d'augmentation.

2^e lot. — Il se compose d'une autre maison située derrière le premier lot, duquel il est séparé par une cour, ayant caves voûtées, rez-de-chaussée, entresol et trois étages. Mise à prix : dix mille francs, ci 10,000 fr.

Son revenu annuel est de 2,000 fr., et il est susceptible d'augmentation.

Il y aura épreuve sur la totalité.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e Brun, et, pour voir le cahier des charges, au greffe du tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE PUBLICITÉ.

FACTEURS LYONNAIS.

TRANSPORT ET AFFICHAGE D'IMPRIMÉS

Pour les villes de Lyon, la Guillotière, les Brotteaux, Vaise et la Croix-Rousse.

BUREAUX : A LYON, RUE D'ALGERIE, 2, A L'ENTRESOL.

L'Administration des *Facteurs Lyonnais* se charge :

De la rédaction, de l'impression et de la distribution à domicile des Avis, Circulaires, Mémoires, Lettres de faire part, Billets de garde, Cartes de Visite et de toutes espèces d'imprimés, etc., etc. ;

De l'affichage, de la rédaction et de l'impression des Affiches ;

Du transport des Journaux, des Brochures,

des Feuilles périodiques, etc., etc. ;

De la rédaction des Annonces et Réclames ;

De l'insertion et de l'abonnement à tous les Journaux français et étrangers.

Enfin, l'Administration met à la disposition du public son zèle et son activité pour donner à toutes les industries la plus large publicité.

A VENDRE

Par suite de dissolution de société,

UN ATELIER DE MOIRAGE

Pour les étoffes de soie, monté à neuf, ayant déjà fonctionné. Les cylindres et accessoires sont dans un état parfait. — On pourrait céder le bail de l'appartement, situé dans un quartier de fabricants.

S'adresser au bureau de l'imprimerie, Cour de Brosse, 8, au premier, à la Guillotière.